

CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2024 - 2030



SOMMAIRE

I- Préambule

1 Préambule	1
2 Le Territoire	3

II. Missions

1 Missions artistiques	4
2 Mission éducative	5
3 Mission sociale et territoriale	6

III. Diagnostic – Axes de travail

En interne

1 Fonctionnement	7
2 Pédagogie	8
a Musique	8
b Danse	8
c Art dramatique	8

En externe

a Sur la commune	9
b Hors commune	9

IV. L'existant et les points à améliorer

1 Le personnel	10
2 La pédagogie	11
3 Enseignement de la musique	14
4 Enseignement de la danse	16
5 Enseignement de l'art dramatique	18
6 L'action culturelle	19
7 La Communication	24
8 Les Locaux	25
9 Le Matériel	27

V. Partenaires identifiés

29

VI. Évaluation-Bilan

30

I. PREAMBULE

Conformément aux textes ministériels en vigueur concernant les établissements d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique classés par l'Etat, le projet d'établissement a pour objet de définir, sur une période donnée, les orientations et les axes de travail qui pourront permettre de faire évoluer positivement le Conservatoire Henri Dutilleux.

En tant qu'établissement classé par l'Etat fin 2007, le Conservatoire Henri Dutilleux a donc le devoir de disposer d'une « feuille de route » pour affirmer l'ensemble de ses missions d'enseignement et de formation aux pratiques artistiques, ainsi que le développement culturel territorial.

Depuis la rédaction du dernier Projet d'établissement, le Conservatoire de Maisons-Alfort a dû s'adapter pour répondre aux protocoles nationaux imposés par Vigipirate et la crise sanitaire liée au Covid.

Soucieux de ses devoirs de service public et de son engagement territorial, le Conservatoire a maintenu des objectifs de rayonnement artistique, grâce à l'implication des équipes, tout en continuant de répondre aux orientations données par l'exécutif élu et le personnel managérial successif.

Ce projet d'établissement s'appuie sur l'historique de son implication territoriale, sociale et artistique (depuis plus de 50 ans) pour répondre aux perspectives d'évolution urbaine à venir.

Ce projet d'établissement (2024 / 2030) constitue, comme le précédent (2015 / 2022), un document contractuel entre :

- Les décideurs : élus municipaux, partenaires, ministère
- Les usagers : élèves, parents d'élèves, habitants de Maisons-Alfort
- Les personnels : enseignants, administration et direction chargés de sa mise en œuvre

Les élus, la direction, le personnel administratif et les enseignants, ainsi que des usagers élèves et parents d'élèves, ont participé à la concertation permettant à son élaboration.

De cette démarche « participative », il résulte un diagnostic réaliste, qui recouvre l'ensemble des domaines qui fondent le Conservatoire Henri Dutilleux :

- Le personnel
- La pédagogie (au cœur des missions de l'établissement à travers les trois disciplines : musique, danse et art dramatique)
- L'action culturelle
- La communication
- Les locaux
- Le matériel

Le projet d'établissement est un outil qui doit permettre au Conservatoire d'agir et de mettre en place des réponses aux besoins mis à jour pour continuer à assurer sa mission de découverte et d'enseignement du patrimoine culturel musical, chorégraphique et théâtral au plus grand nombre alors que les évolutions de la société ont bien évidemment transformé le contexte dans lequel évoluent les enfants et leurs familles (du fait notamment des mutations de la civilisation de l'image et des nouvelles technologies).

Le projet d'établissement 2024-2030 suggère et propose d'inscrire les axes de travail des sept prochaines années dans une dynamique d'évolution et de modernisation à partir des constats de tous les acteurs tenant compte des souhaits de la municipalité et du corps professoral.

La labellisation par le Ministère de la Culture, permet au conservatoire d'être reconnu comme un établissement culturel à part entière, par ses partenaires municipaux internes et externes.

Cette labellisation permet également au Conservatoire Henri Dutilleux de s'insérer dans le réseau des établissements agréés par l'Etat, de participer aux réflexions nationales, régionales, départementales et communales, organisées par la Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et du Spectacle vivant du Ministère de la Culture et de la Communication et d'être un acteur du débat sur le schéma départemental de développement de l'enseignement artistique.

Cette démarche, associant qualité et ouverture, assure la position de l'établissement comme référence pour sa mission, dans son contexte local, au sein de la commune.

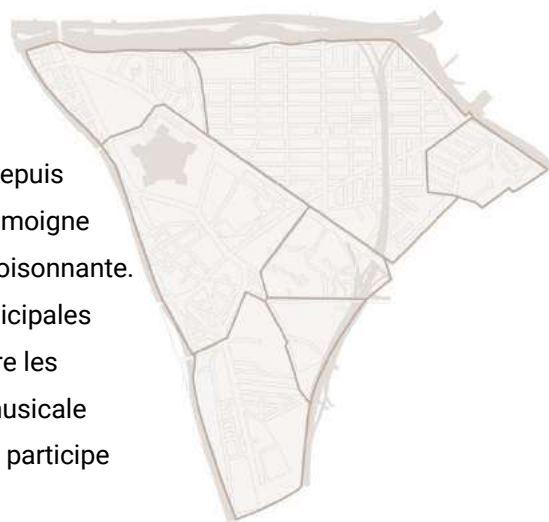
Le projet d'établissement permet d'impliquer et de responsabiliser les acteurs et de fédérer :

- L'équipe pédagogique et administrative en suscitant sa créativité dans la transversalité des disciplines ;
- Les membres des instances de concertation lors des conseils pédagogiques et d'établissement (notamment élèves et parents d'élèves) ;
- Les partenaires éducatifs et artistiques (écoles et lieux de diffusion).

I.2 LE TERRITOIRE

LA VILLE DE MAISONS-ALFORT

Forte d'une population de près de 58000 habitants (+3 000 habitants depuis le dernier PE), en constant développement, la ville de Maisons-Alfort témoigne d'une diversité socio-culturelle attractive et d'une activité associative foisonnante. Ses équipements culturels et sociaux conséquents et ses actions municipales volontaristes permettent de réduire la coupure sociogéographique entre les différents quartiers de Maisons-Alfort. La mise en place de la classe musicale (inspiré du dispositif CHAM) avec le collège Jules Ferry en 2011/2012, participe de cette volonté d'intégration.



A la fois lieu de vie d'un certain nombre d'artistes et de professionnels du monde artistique ainsi que lieu d'accueil d'une jeunesse remplie des aspirations de l'air du temps, la ville située en proche banlieue Parisienne décline ses offres culturelles en tenant compte de la diversité sociologique de la population, et permet ainsi de satisfaire les aspirations légitimes des uns et des autres.

Depuis la création du Conservatoire Henri Dutilleux en 1968, la Ville de Maisons-Alfort a toujours témoigné un vif intérêt pour son service public d'enseignement artistique spécialisé.

Malgré la crise sanitaire et les changements de direction successifs depuis 2019, le conservatoire a su garder un effectif constant.

Avec 700 élèves inscrits en 2023, 37 élèves en classe musicale, 200 enfants en M / G section de maternelle inscrits en « éveil à la danse » et environ 1100 enfants en GS/CE1 / CE2 assistant aux "ateliers de découverte instrumentale et danse », le Conservatoire Henri Dutilleux de Maisons-Alfort se place parmi les Conservatoires les plus dynamiques du département du Val-de-Marne, remplissant sa mission de service public grâce à la compétence et l'efficacité de l'équipe pédagogique, 37 enseignants (dont 9 PEA titulaires, 6 AETA titulaires) de l'équipe administrative avec 3 agents administratifs au secrétariat et un régisseur sous l'autorité de la directrice. L'engagement de la Ville est fort et traduit une volonté d'intégrer le plus possible ceux qui ont réussi les concours de la fonction publique territoriale.



II MISSIONS

Elles sont conformes aux schémas d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture et tiennent compte bien évidemment du contexte local sur lequel elles s'appuient à la fois pour enrichir et assurer l'ancrage de l'enseignement dispensé par le Conservatoire mais aussi pour faire évoluer ce contexte dans le souci d'améliorer la pratique amateur sur la ville.

Le conservatoire de Maisons-Alfort est pourvu des trois disciplines artistiques suivantes :

- Musique
- Danse
- Art dramatique

II.1 Missions artistiques

Maisons-Alfort est située sur le territoire de ParisEstMarne&Bois. Le Conservatoire adhère également à l'UEPA 94. Ces deux structures sont des ressources précieuses pour le rayonnement de l'établissement, pour créer des passerelles et des échanges entre les conservatoires du département.

La mission artistique telle qu'elle est définie consiste à :

- **Proposer** à chaque Maisonnais, dans le cadre d'un budget municipal déterminé, la possibilité d'accéder, avec l'assurance d'une formation de qualité, à un apprentissage dans une variété de disciplines artistiques ;
- **Former** des amateurs – au sens noble de ce terme – dans les arts enseignés grâce à une formation complète, pratique mais aussi théorique et culturelle, et savoir repérer certains d'entre eux et les orienter vers les établissements départementaux ou régionaux pré-professionnalisants et les préparer à y entrer ;
- **Mettre en place** les conditions d'exercice des arts enseignés dans le cadre de leur apprentissage ;
- **Offrir** des possibilités de pratique collective aux élèves formés mais aussi ouvertes aux amateurs extérieurs, si aucun ensemble ne peut être proposé, orienter les élèves vers d'autres structures ;
- **Élargir** le champ culturel par la découverte d'autres disciplines artistiques au moyen de rencontres assurées par des intervenants extérieurs ;
- **Développer et diffuser** les spectacles et les différentes productions du Conservatoire, notamment des pratiques collectives ;
- **Consolider** le partenariat entre la programmation des Théâtres et des Médiathèques de la Ville de Maisons-Alfort et de l'Office Municipal de la Culture.



II.2 MISSION EDUCATIVE



- Les différentes maîtrises que demande la pratique d'un art, participent grandement à la construction de la personnalité, mais également à l'épanouissement et à la découverte des ressources sensibles de l'individu, d'où l'engouement de nombreux parents pour ajouter, avec les exigences d'un conservatoire, cet enseignement à la palette du système scolaire.
- L'éducation et la technique doivent être au service de l'émotion artistique et de la connaissance de soi et doit susciter la curiosité.
- Les nombreuses mises en situation que procure le cadre d'un conservatoire offrent également l'occasion d'une diversification des savoir-être. Autant d'apports de données qui peuvent un jour ou l'autre s'avérer utiles dans la vie ;
- Le conservatoire, par son fonctionnement en cursus, invitant l'élève à gérer sa progression par l'obtention d'unités de valeur, favorise plus de méthodologie de travail apportant une autonomie, par l'auto-évaluation notamment, et aide ainsi la structuration de l'individu ;
- Les interventions en milieu scolaire effectuées en écoles préélémentaires (sensibilisation à la danse), élémentaires (présentation d'instruments, découverte de la danse, participation aux projets d'école) et collège (classe musicale) engagent le conservatoire dans le parcours éducatif souhaité par l'Education Nationale.

II.3 MISSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Conformément aux textes officiels et missions établies par les 2 ministères (Culture et fonction Publique Territoriale), le Conservatoire met en place et en œuvre le schéma d'orientation pédagogique :

- Des tarifs modérés d'inscription pratiqués ;
- Sa participation dans le parcours éducatif de l'Education Nationale ;
- La programmation gratuite d'auditions, concerts et manifestations artistiques d'élèves, de professeurs et d'artistes invités ;
- Les actions d'initiations découvertes dans les structures sociales de la ville comme les centres socioculturels, les maisons pour tous, les médiathèques, les crèches, les maisons de retraite ...

Un accès aux personnes à mobilité réduite (la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap) est à l'étude dans le cadre des travaux d'agrandissement du Conservatoire, prévus en 2024/2025.

Sa mission sociale, culturelle, et territoriale s'exprime à travers :

- L'organisation de rendez-vous culturels hors les murs du Conservatoire : auditions, concerts, galas, démonstrations, portes ouvertes, stages, master class et ses participations à différents événements exceptionnels de la ville (rencontres intergénérationnelles dans les maisons de retraites, mini concerts dans les crèches, Fête de la Musique, Printemps des Arts, Mars en jazz, etc...)
- Des échanges avec les conservatoires limitrophes pour des projets thématiques ponctuels (Charenton-le-Pont, Saint Mandé) ;
- L'organisation des évaluations de fin de cycles dans le cadre de l'UEPA.



La Ville de Maisons-Alfort est située sur un territoire privilégié, située sur les bords de Marne, elle bénéficie de la proximité du bois de Vincennes et de tout un parcours de promenades aménagées, de pistes cyclables, de parcs et jardins où les élèves peuvent être amenés à se produire. Elle dispose de deux théâtres, de trois médiathèques, autant de partenariats et de lieux de diffusion pour le Conservatoire.

III DIAGNOSTIC

AXES DE TRAVAIL

EN INTERNE

III.1 FONCTIONNEMENT

- L'offre des trois spécialités artistiques : musique, danse et art dramatique ;
- Les textes cadres : règlement intérieur, règlement des études, charte de l'apprentissage, plaquette d'information ;
- Les outils de communication municipaux : Le journal du conservatoire **A TEMPO**, la page d'information sur le site internet de la Ville, sur le MAG de la Ville, et en préparation un site web spécifique pour le Conservatoire.
- Les conventions avec les partenaires culturels et éducatifs de la Ville ;
- La réalisation de prestations publiques, auditions, concerts dans différents endroits de la ville (théâtres, médiathèques, églises, centres sociaux, parcs, écoles, EHPAS, crèches), articulée autour des points forts tels que :
 - o Concert annuel des professeurs au théâtre ;
 - o Concert des professeurs de jazz dans le cadre de Mars en Jazz ;
 - o Portes ouvertes chaque année avec une thématique différente ;
 - o Le concert de printemps avec les orchestres à vent ;
 - o Gala de danse au théâtre Debussy ;
 - o Représentation de la classe d'Art Dramatique ;
 - o Partenariat avec l'OMC avec des soirées *Musique en Liberté* dans les centres socioculturels ;
 - o Les Heures musicales à la médiathèque ;
 - o Concert des familles en juin ;
 - o Gala de fin d'année avec remise des diplômes par Madame le Maire au théâtre Debussy ;



III.2 PEDAGOGIE

a Musique.

- Le niveau de qualification des enseignants se doublant d'une expérience et d'une vie artistique riche, nourrissant leur enseignement ;
- Ouverture intergénérationnelle d'élèves en cycle « adulte » (dans la limite des places disponibles) tenant compte de la durée des études conformément au règlement des études ;
- Accueil des élèves musiciens amateurs hors cursus et maintien des élèves jeunes adolescents /adultes étudiants grâce au Cycle de Pratique Instrumentale (CPI) ; Aménagement d'un cursus personnalisé établissant un contrat entre l'élève et le Conservatoire.
- Participation d'intervenants extérieurs de haut niveau pour des master classes aussi bien pour des classes d'instrument que pour les ensembles avec restitution sous forme de concert publique à la médiathèque André Malraux.



b Danse.

- Nombre d'élèves très significatif ;
- L'aboutissement scénique, dans des conditions professionnelles, du travail des élèves ;
- Cycle d'éveil corporel dans les écoles maternelles de la ville donné par le professeur de danse contemporaine et 2 années d'initiation au Conservatoire, accueillant un nombre important d'élèves ;
- Participation d'intervenants extérieurs de haut niveau, danseurs / chorégraphes de compagnies invitées en partenariat avec la programmation des Théâtres de la Ville de Maisons-Alfort. Liaison avec Anaïs Mottet, chargée des Relations publiques du Théâtre Debussy ;
- Mise en place d'ateliers dans certaines classes de MS/GS des écoles de Maisons-Alfort. 11 ateliers par classe (4 classes) avec un objectif de création d'une petite pièce chorégraphique en lien avec un livre jeunesse (prix des lecteurs jeunesse). La dernière séance est filmée pour pouvoir ainsi avoir un rendu final à partager avec les parents et un souvenir du processus de travail. Prérequis pour la pratique de la danse : espace adéquat et matériel audio.



c Art dramatique.

- Maintenir cette discipline collective comme composante de la dynamique de l'établissement ;
- Une représentation publique annuelle dans des conditions dignes des professionnels au théâtre ;
- Participation d'intervenants extérieurs de haut niveau acteurs et/ou metteurs en scène en partenariat avec la programmation des Théâtres de la Ville de Maisons-Alfort ;



EN EXTERNE.

a Sur la commune

- Localisation de l'établissement entre un collège, un groupe scolaire et une crèche dans l'un des 7 quartiers de la ville ;
- Coopération avec les Théâtres de la ville dans le cadre de la programmation annuelle ;
- Mise en commun d'auditions, concerts et conférences à partir des thématiques communes avec la Médiathèque André Malraux ;
- Programmes communs avec la classe musicale du collège Jules Ferry ;
- Concerts dans les lieux de cultes, centres sociaux, maisons de retraite, crèches, maisons pour tous ;
- Partenariats musicaux avec l'orchestre d'Harmonie Municipale ;
- Répartis sur l'année scolaire, un grand nombre de manifestations artistiques des élèves et enseignants participant aux manifestations pluriculturelles organisées par l'OMC ou le département (Cf Printemps des Arts)
- Qualité de l'enseignement reconnue par les habitants de la ville et forte fidélisation du public (parents, élèves et habitants de la ville) aux manifestations organisées par le Conservatoire ;
- Reportages réguliers et articles mensuels sur les événements du Conservatoire dans le MAG de la Ville.



b Hors commune

- Le Conservatoire est adhérent de l'UEPA94. Cette association fédère 25 conservatoires municipaux ou écoles associatives de musique, danse, art dramatique et arts plastiques. Examens de fin de cycle, master class et formations mutualisés ;
- Participation des élèves à des programmes mis en place par les orchestres de référence comme l'ONDIF, l'orchestre des médecins de France ; Développer le partenariat avec ONDIF sur des projets annuels ;
- Projet de création en transversalité avec les structures culturelles et artistiques d'Ile-de France ;
- Partenariat avec le Conservatoire de Charenton-le-Pont et Saint Maurice.

IV L'EXISTANT ET LES POINTS A AMELIORER

IV.1 LE PERSONNEL

a Libérer le régisseur pour qu'il puisse être totalement disponible pour assurer les spectacles, les manutentions de matériel (2 étages sans ascenseur), l'aide au montage vidéo et audio, s'occuper de la gestion de la parthèque, par le renfort d'un agent d'accueil pour assurer les soirées et le samedi après-midi

b Développer les heures d' accompagnateur piano pour toutes les classes et la classe de danse.

c Rééquilibrage de l'enseignement

La labellisation du Conservatoire implique de veiller à l'équilibre dans l'offre de la palette instrumentale, chorégraphique et théâtrale proposée aux usagers ainsi qu'une homogénéisation dans les niveaux de qualification du personnel afin de ne pas freiner le développement des 1^{er} et 2^{ème} cycle dans certaines disciplines ainsi que du 3^{ème} pour d'autres.

- Développer la proposition instrumentale, à l'image de la création d'une classe de cor et de hautbois ;
- Redynamiser les classes de cordes frottées (pas de classe à temps complet).
- Réorganiser la pratique de la formation musicale de façon à la rendre plus accessible et homogène, et qu'elle soit une pratique innovante à part entière.
- Dans l'ensemble de la palette instrumentale, vocale, théâtrale et chorégraphique, veiller à ne pas sur-représenter une discipline par rapport à une autre et chercher un équilibre en fonction à la fois de la réalité de la demande et des choix pédagogiques du projet d'établissement (par exemple priorité aux instruments favorisant la pratique collective, diversifier le contenu pédagogique des élèves en art dramatique, compléter le niveau de compétences des élèves en 3^{ème} cycle en danse) ;
- Restructurer le département des musiques actuelles et le département jazz pour avoir un département dynamique, puis créer un lien avec les associations de la ville et l'OMC ;
- Privilégier le travail de groupe et les pratiques collectives ;
- Favoriser toutes les actions de formation du personnel (concours externes, internes, VAE, formations continues). Prendre en compte administrativement toute évolution de grade pour le personnel en place (sous réserve d'un avis favorable de la direction du Conservatoire). Se situer en permanence dans une démarche de recherche de professionnalisation des équipes

enseignantes qui sauront ainsi mettre en œuvre la motivation nécessaire apportant acquis, qualité et plaisir d'apprendre aux élèves ;

- Encourager le recrutement d'enseignants formés en faisant évoluer les prérequis au-delà de la maîtrise de leur discipline et des compétences pédagogiques. Dépasser la logique de reconduction du patrimoine en prenant en compte la capacité à improviser, à innover et susciter la création et l'inventivité chez les élèves à partir du 1^{er} cycle d'études ;
- Créer un lien plus fort et pérenne avec l'Orchestre National d'Ile-de-France ainsi qu'avec l'OMC ;
- Développer le partenariat avec le Conservatoire à rayonnement communal de Charenton-le-Pont, en mutualisant les orchestres à cordes et symphoniques pour, une fois par an, organiser une grande session de travail et restitution autour d'une œuvre majeure du répertoire.

IV.2 LA PEDAGOGIE

a Une mission « Pôle ressource »

Pour servir le rayonnement musical de la ville, le Conservatoire est un lieu-ressources connu par les pratiques amateurs du territoire pour obtenir conseils, documentation, aide, formation voire partenariat dans des projets personnels ou de groupe.

Cette mission permet un réel suivi des anciens élèves ou des ensembles de pratiques artistiques appartenant au territoire de la commune.

- Inciter les grands élèves à rester dans les pratiques collectives du Conservatoire ;
- Entretenir des relations avec les élèves partis poursuivre leur formation musicale à l'extérieur en leur proposant d'intervenir au Conservatoire dans le cadre de leur formation (musique de chambre ou orchestre, accompagnements divers, pratique du chant choral...), ou accompagner et soutenir les élèves en difficultés ;
- Poursuivre l'ouverture à tous les publics (trouver des synergies entre les différents dispositifs de l'Education Nationale, classes spécialisées pour personnes en situation d'handicap et classes de pratiques artistiques collectives) ;
- Accompagnement des groupes de jazz et musiques actuelles désireux d'avoir un encadrement de professionnels du Conservatoire pour mener à bien leurs projets.

b Mise en conformité des textes et clarification auprès des élèves et parents d'élèves

La labellisation du Conservatoire implique que celui-ci adopte le fonctionnement par cycles ainsi que les intitulés de diplômes conformément aux informations contenues dans le règlement des études et conformes aux textes officiels du Ministère de la Culture.

- La composition et le contenu de l'Attestation de fin de 1^{er} cycle et du Brevet de fin de 2^{ème} cycle (nombre d'U.V.) figure clairement dans le règlement des études.

- Les Certificats d'Études Musicales (CEM), Chorégraphiques (CEC) ou Théâtrales (CET) sont organisés mais non reconnus pour le niveau de la labellisation par le Ministère de la Culture au Conservatoire Henri Dutilleux.

c Assurer le niveau du label

Permettre que les niveaux d'études dans l'ensemble des disciplines soient à la hauteur de la labellisation.

- Chercher des partenariats avec d'autres établissements de l'agglomération, complémentaires du fonctionnement du Conservatoire Henri Dutilleux constituant ainsi des réseaux d'aide à la formation des élèves en mutualisant les offres et utilisant les compétences de chaque établissement. Développer les passerelles avec les établissements des communes limitrophes (entre autres avec les conservatoires adhérant de l'UEPA94).

d Équilibrer les effectifs

Pour refléter au mieux la bonne santé de l'établissement, une base solide d'élèves est nécessaire permettant ainsi au plus grand nombre d'être autonome.

Prêter une attention particulière aux élèves désireux de suivre la formation au Conservatoire en 3^{ème} cycle en adaptant l'offre de formation à leurs besoins tenant compte des équilibres financiers que la Ville met à disposition du fonctionnement du Conservatoire.

e Une conscience partagée des nécessités de l'apprentissage

Les différents acteurs de la progression des élèves, et notamment les élèves eux-mêmes et leurs parents, doivent garder à l'esprit que la progression dans un parcours artistique appelle des engagements et des attitudes conformes à cette attente. Les différents acteurs doivent sensibiliser les élèves et leurs parents :

- Faire prendre connaissance à tous les élèves et parents d'élèves de la "charte de l'apprentissage" mise à jour chaque année scolaire et distribuée au moment des inscriptions. Elle précise les engagements, les droits et les devoirs de tout élève (insister sur la régularité du travail, l'assiduité aux cours, la nécessité des évaluations formatives et normatives, la participation aux actions et concerts) et devra être signée en début d'année par tous les élèves.
- Créer un « carnet culture » dans lequel l'élève indiquerait, en y apposant la preuve, les concerts et spectacles auxquels il a assisté, en interne et/ou externe.
- Inciter les élèves à s'y rendre, d'autant que tous les concerts professionnels de la saison du conservatoire sont gratuits pour les élèves et les spectacles aux théâtres de la ville bénéficient d'un tarif préférentiel.
- Inciter également les élèves à aller découvrir de nouveaux espaces culturels lors de leurs vacances.

Cette démarche sera partagée avec les autres élèves lors des cours d'instrument ou de formation musicale, pour une écoute active et développer l'autonomie et leur sens critique. Minimum 2 concerts comme public, et un concert comme participant.

f Former au goût de l'exigence personnelle

L'étude d'un art doit permettre de développer l'exigence personnelle pour une progression plus rapide et meilleure.

- Continuer à favoriser l'auto-évaluation des élèves, que ce soit en cours ou après les prestations ;
- Utiliser les outils technologiques d'enregistrement audio et vidéo qui peuvent également soutenir la motivation ;
- Développer la diffusion et les liens pédagogiques via les plateformes numériques (padlet).

g Conservatoire et vie scolaire

Il faut s'adapter à la nouvelle organisation scolaire (cours les mercredis et samedis pour les collégiens et lycéens)

- Soutenir et accompagner le partenariat avec l'Education Nationale notamment avec le collège Jules Ferry afin de favoriser le maintien de la classe musicale (dispositif CHAM) à dominante vocale ;
- Volonté de création d'une classe musicale à dominante instrumentale.

h Formation et diffusion

Les actions de diffusion ne doivent pas tenir lieu voire se substituer à la pédagogie de fond des disciplines ; trouver l'équilibre entre la mission première qui est la pédagogie et la diffusion des spectacles et projets.

IV.3 ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

a Cours individuels : une motivation à entretenir en permanence

La pratique individuelle est indissociable et complémentaire des pratiques collectives.

- Étudier la mise en place de la « **pédagogie en situation de groupe** », prendre les élèves par deux ou trois en même temps, notamment en début du 1^{er} cycle ;
- S'autoriser, par intérêt pédagogique, un aménagement du cours d'instrument hebdomadaire, pour réaliser des séances type stages, cours collectifs, cours public, ...
- Réaménagement des horaires (durée des cours). Revoir les temps de face à face pédagogique selon les niveaux, notamment passer en 3^{ème} cycle à une heure de cours hebdomadaire (actuellement à 45 minutes).
- Création de l'enseignement « petits violons » à l'âge de l'éveil, 3 élèves par 45 minutes.



b Formation musicale

- Réaménagement des horaires (durée des cours) et réorganisation de la formation musicale par modules à partir de 2^{ème} cycle 3^{ème} année, séquençage de l'apprentissage.

c Évolution vers la mise en place d'un orchestre symphonique

Création d'un orchestre symphonique afin d'aborder un répertoire symphonique.

- Rassembler les classes d'instruments à cordes, à vents et percussions de fin de 2^d cycle et 3^{ème} cycle.
- Continuer à développer l'offre instrumentale (pas de classe de basson, de tuba).
- Développer les classes d'instruments à cordes.

d Déchiffrer pour jouer plus rapidement

Pour améliorer le niveau des élèves en déchiffrage, création d'un module de déchiffrage, tout instrument sous forme d'ateliers. Modules obligatoires d'un semestre à faire sur les années 1c3 et 1c4 et 2d cycle.



e Département de « jazz » et « musiques actuelles »

Ce département doit se renforcer en intégrant des enseignements complémentaires de formations musicales et cours d'harmonie- jazz, FM musiques actuelles, il y a une demande évidente sur la ville et ce département sera appelé à se développer davantage à l'avenir.

Réorganiser le département et revaloriser les pratiques collectives mais également créer une passerelle avec les associations de la ville par l'intermédiaire de l'OMC.

f Atelier d'improvisation

Créé il y a quatre ans, l'atelier d'improvisation est au cœur du processus d'apprentissage car cet atelier réunit les aspects fondamentaux et transversaux caractéristiques d'une bonne pratique artistique tels que : la création, le lien avec tous les arts et la culture au sens large du terme, l'appropriation et la transmission d'éléments rythmiques, mélodiques ou harmoniques du folklore musical ou de la musique savante, la sensibilisation corporelle, la coordination rythmique et le geste musical, la gestion du stress et la préparation mentale, la connexion pratique et directe avec la formation musicale et le déchiffrage par le biais des jeux.

g Rendre vivant l'apprentissage de la musique, en résonnance avec notre temps

Stimuler la créativité par des rencontres avec des compositeurs vivants, démarches pédagogiques qui incitent le développement personnel et la curiosité, tout en faisant le lien avec les apprentissages plus "classiques", indispensables à la formation artistique. Ces rencontres seraient essentielles pour faire comprendre en profondeur les motivations, les enjeux et les défis de la musique de création, mais aussi pour rendre plus vivante la musique du passé, car tous partagent la complexité et la fragilité de l'acte de création musicale.

h La mise en réseau nécessaire du conservatoire

Certaines disciplines ne peuvent être spécifiquement créées au conservatoire de Maisons-Alfort faute d'une demande suffisante. La mise en réseau du conservatoire avec d'autres établissements (environnants) permettrait de mutualiser les moyens et les compétences en apportant aux utilisateurs une offre d'enseignement plus importante.

Cette organisation nécessite l'autorisation et la décision des villes concernées.



IV.4 ENSEIGNEMENT DE LA DANSE



a Développer et mieux faire connaître la danse contemporaine

- Redonner goût à la danse contemporaine et sortir la discipline d'une fausse image de facilité.
- Grâce au partenariat avec la programmation des théâtres de Maisons-Alfort, la mise en place fréquente de stages avec des danseurs de compagnies réputées, apporte un regard et des approches techniques très divers (comme le hip-hop) pour enrichir la palette de propositions envers les élèves de danse.
- Connaitre en amont le contenu du stage pour éviter les blessures, les studios surchargés, pour prévoir le matériel nécessaire, et permettre aux professeurs d'anticiper et de préparer la séance.
- Développer un cours de danse pour les élèves musiciens et/ou comédiens et ainsi compléter leur formation par une connaissance plus fine de leur corps et élargir par la même occasion leurs possibilités.
- Permettre aux élèves d'INITIATION 2 de participer au « regard sur la danse » et au spectacle de fin d'année et leur permettre ainsi de terminer le cursus « d'éveil-initiation » sur un bel évènement.
- Conseiller les parents sur les cursus de danse avec leurs spécificités. Définir les qualités et les défauts des élèves et ainsi les aider à faire le bon choix dans les 3 possibilités du département.
- Mettre en place une heure par semaine pour chaque discipline afin de travailler les concours et développer le professionnalisme des élèves.

b Connaître son art pour mieux le pratiquer

Plus encore qu'en musique peut-être, les élèves danseurs connaissent-ils bien la culture de leur discipline sinon l'art qu'ils pratiquent ?

- Mise en place sur le dernier mois de l'année (après les représentations du mois de juin) des modules d'histoire de l'art « en pratique ». Il s'agit de croiser la pratique et la théorie sur différents aspects historiques de l'art chorégraphique en lien avec les autres formes artistiques. Ce travail est fait à partir de différents supports : vidéos, audios, textes, répertoire et improvisation... Il est également nécessaire de sensibiliser les élèves sur leur corps comme outil de travail notamment à travers une approche anatomique et physiologique. Par exemple : introduire l'anatomie du corps et quelques éléments de physiologie (le système cardio-respiratoire, l'hydratation...). Ce module doit être validé pour l'obtention du diplôme de fin de cycle (CEC) avec une épreuve sous la forme d'un QCM.
- Comme en musique, mise en place d'un « carnet culture » dans lequel l'élève indiquerait, en y apposant la preuve, les concerts et spectacles auxquels il a assisté, en interne et/ou externe.
- D'autres formations seraient nécessaires afin de compléter le parcours des élèves en danse : 1 cours de formation musicale danseurs, 1 cours de danses de caractère.
- L'apport technique et artistique des intervenants extérieurs est précieux pour la compréhension et l'ouverture d'esprit des élèves inscrits au conservatoire.



IV.5 ENSEIGNEMENT DE L'ART DRAMATIQUE

a Coursus et contenus à compléter

Le nombre d'heures de cours (10h) n'a pas évolué. Le département d'art dramatique repose sur la compétence d'une seule personne. Par conséquent le nombre d'élèves admis à suivre ces ateliers reste limité à 25 /26 élèves maximum.

Le recrutement d'autres enseignants avec des compétences complémentaires serait recommandé pour intégrer dans la labellisation du Conservatoire Henri Dutilleux ce département.

- Définir le contenu du cycle « Eveil théâtral » pour les enfants de 8 à 13 ans.
- Définir nettement un parcours d'étude pour chaque cycle, même s'il est intéressant que les cycles se croisent pour des questions d'émulation entre âges et niveaux de formation et de dynamique collective.
- Préciser et affiner l'enseignement de l'Art Dramatique en continuant à associer des professionnels (acteurs, comédiens, metteurs en scène) grâce au partenariat mis en place avec la programmation des théâtres de Maisons-Alfort chaque année pour des interventions ponctuelles.
- Trouver un espace mieux adapté pour la pratique de cette discipline

b Un travail interdisciplinaire à améliorer

L'enseignement de l'art dramatique est un atout pour développer l'interdisciplinarité entre les deux autres pôles du conservatoire.

- Proposition d'un module théâtre pour les élèves instrumentistes (dans le cadre de leur cursus) à raison de 4 séances dans l'année.
- Proposition d'un module danse pour les élèves d'art dramatique, en transversalité.



IV.6 L'ACTION CULTURELLE

Le rayonnement du Conservatoire sur la ville et auprès des habitants est multiple au regard des nombreux projets mis en place qui donnent à voir les talents des élèves et des professeurs au sein de l'établissement mais également dans d'autres équipements municipaux – théâtres, médiathèque, maisons de quartier – ou lors d'événements hors les murs. Pour favoriser le déploiement de projets interdisciplinaires de plus grande envergure qui pourraient réunir différentes formations ainsi que l'ensemble des participants pour les répétitions, et le public Maisonnais, la création d'un auditorium a été envisagée. Une étude financière et de faisabilité est menée qui doit également prendre en considération l'offre potentielle de locaux disponibles qui pourraient répondre aux besoins recensés. En parallèle, des travaux d'agrandissement du Conservatoire sont prévus d'ici la fin de l'année 2024/début 2025, avec la reprise de locaux attenants occupés par les services de la Mission Locale. Ces travaux vont donc ainsi permettre une réorganisation des espaces au sein du Conservatoire.

a Productions des élèves

L'objectif essentiel est de permettre à tout élève qui a terminé l'étude d'un morceau, de le présenter en public afin de s'habituer à jouer devant un auditoire et apprendre à maîtriser son « trac ». Cette mise en situation le prépare à l'examen, au concert et à la vie... tout simplement.

Les prestations nombreuses et sous plusieurs formes :

- **Les traditionnelles auditions** de classe au conservatoire uniquement devant les parents d'élèves, la salle Ohana permettant d'accueillir 45 personnes.
- **L'heure musicale à la médiathèque**, auditions qui réunissent les élèves de toutes les classes d'instruments et qui peut accueillir 100 Maisonnais.
- **Concert en famille à la médiathèque**, concept créé depuis plusieurs années qui consiste à faire jouer en musique de chambre des membres d'une même famille désireux de se produire ensemble.
- **Portes ouvertes au Conservatoire** : l'ouverture du Conservatoire aux maisonnais une fois par an. Le public vient découvrir ce bâtiment en allant de salle en salle pour écouter des petits ateliers d'élèves, chaque année autour d'un département différent.
- **Musique en Liberté** : en partenariat avec l'OMC, des concerts sous différentes formes sont organisés dans les centres socio-culturels plusieurs fois par an. Le but est de faire une manifestation interactive avec le public et de l'inviter à jouer avec les élèves du Conservatoire.



- **Mini concert** dans les crèches

- **Concert** dans les EHPAD

b Les concerts de pratiques collectives

Dans la mesure où les pratiques collectives, sont par essence, au cœur du Projet d'établissement, les concerts des nombreux ensembles du Conservatoire jalonnent donc la saison culturelle :

- **Les concerts de Noël** : deux concerts incontournables en décembre où jouent les orchestres à cordes et à vents, ainsi que la chorale et les élèves de la classe de chant.



- **Mars en Jazz**, avec une programmation différente tous les ans, mais qui inclut toujours une prestation des élèves de la classe de Jazz et l'orchestre d'harmonie Les Corsaires du Conservatoire.
- **Le concert de printemps**, en partenariat avec l'Harmonie Municipale, qui partage la scène avec les trois orchestres à vents du Conservatoire au théâtre du NECC.
- **Le concert de fin d'année**, avec la remise des diplômes au théâtre Claude Debussy, est une nouvelle occasion de faire jouer les orchestres, mais également les multiples ensembles du Conservatoire.



- **Les concerts dans les établissements scolaires lors des kermesses** : toujours très appréciés des écoles dans lesquelles beaucoup d'élèves du Conservatoire sont scolarisés.
- **Participation à la Fête de la Musique** sur le parvis de l'Hôtel de Ville.
- **Participation d'ensembles lors des vernissages d'expositions** à la Médiathèque.

Grâce à l'ouverture des classes de hautbois et de cor, il sera possible d'ici deux ans de former un orchestre symphonique et développer le répertoire orchestral.



c Les productions des élèves et artistes

Dans chaque discipline, il est souhaité qu'au moins une fois tous les 2 à 3 ans, soit mis en œuvre un projet exceptionnel, qui sort de l'ordinaire des cours, et qui permette à l'ensemble des élèves d'une discipline, de se forger une identité de groupe et plus généralement d'établissement.

C'est l'occasion de construire autour de ce projet une véritable « action culturelle », c'est-à-dire une manifestation enrichie d'actions complémentaires telles que des conférences, master class, expositions, concerts partagés avec les artistes professionnels, ...

Ceci permet à l'élève de traiter autrement le répertoire ou l'instrument sur lequel il travaille et enrichir considérablement le contenu de la manifestation et la proposition au public. Ce sont autant d'occasions de plaisir et de motivation dans les découvertes, les aventures musicales et humaines...

Les propositions des projets sont faites soit par les enseignants soit par le directeur sous la forme d'un appel à projet 1 ou 2 ans à l'avance.

Les enseignants porteurs des projets retenus seront conviés à une réunion de travail portant sur les modalités et la mise en œuvre du projet tenant compte des aspects techniques et logistiques, financiers et communication.

d Le concert des professeurs

Il s'agit de permettre aux professeurs du Conservatoire de se présenter en tant qu'enseignants-artistes auprès de leurs élèves et du public.

Ce concert bénéficie de conditions professionnelles offertes gratuitement par la Ville de Maisons-Alfort dans les théâtres Debussy ou le NECC avec la réalisation d'affiches, de tracts, des programmes, de communication dans le MAG de la Ville de Maisons-Alfort et sur le site Internet. Au théâtre, l'accueil technique son et lumière si nécessaire est assuré. Une rémunération est prévue aux enseignants dans le cadre d'une délibération votée en Conseil Municipal par la Ville.



e Représentation de la classe d'art dramatique

Il s'agit de permettre aux élèves de la classe d'art dramatique du Conservatoire de se produire dans un théâtre de la ville dans le cadre de l'évaluation annuelle devant le public, du directeur et d'un spécialiste acteur ou metteur en scène.

Cette production bénéficie de conditions professionnelles offertes gratuitement par la Ville de Maisons-Alfort dans les théâtres avec la réalisation d'affiches, de tracts, des programmes, de communication dans le MAG de la Ville de Maisons-Alfort et sur le site Internet. Au théâtre l'accueil technique son et lumière est assuré par des professionnels.



f Les représentations de la classe de danse « Regard sur la danse » et « Gala »

Il s'agit de permettre aux élèves des classes de danse classique, modern-jazz et contemporain du Conservatoire de se produire dans un théâtre de la ville dans le cadre de représentations et démonstrations du travail effectué durant l'année devant le public.

Ces représentations bénéficient de conditions professionnelles offertes gratuitement par la Ville de Maisons-Alfort dans les théâtres NECC ou Debussy avec la réalisation d'affiches, de tracts, de programmes, de communication externe dans le MAG de la Ville et sur le site Internet. Aux théâtres l'accueil technique son et lumière est assuré par des professionnels.

g Ouverture à des nouvelles esthétiques et pratiques artistiques

Il faut continuer, dans les années à venir, d'ouvrir l'enseignement du Conservatoire Henri Dutilleux aux différentes esthétiques qui ont une légitimité artistique mais aussi culturelle ou sociale, qu'elles soient traditionnelles, contemporaines ou actuelles. Ces esthétiques parfois plus orales qu'écrites, bousculent souvent les pratiques et les enrichissent. Elles permettent donc de s'interroger sur les pratiques d'enseignement en les confrontant et donnant ainsi un bagage complet de musicien aux élèves. Pour autant, il faut veiller à assurer la transmission du patrimoine artistique à la culture occidentale.

- Poursuivre l'ouverture de l'établissement à l'art contemporain et aux pratiques nouvelles : musiques et danses actuelles, musiques et danses contemporaines ou traditionnelles ;
- Favoriser la transversalité artistique par un soutien aux projets qui croisent musique, danse, théâtre, arts plastiques, images, nouvelles technologies.

h Pérenniser le rayonnement du Conservatoire sur la ville et ailleurs

- Valoriser et continuer à développer une programmation "Hors les Murs";
- Participer et valoriser des projets à dimension départementale et/ou nationale.

IV.7 COMMUNICATION

a Rendre encore plus lisibles les différentes actions du Conservatoire

Poursuivre l'action d'information au public visant à rendre l'enseignement artistique plus lisible et attractif pour les publics et les acteurs de la vie locale.

b Optimiser la communication externe

- Mise à jour de la plaquette sur l'établissement, visant à informer les usagers sur les différents cours, l'offre instrumentale, chorégraphique et théâtrale, les pratiques collectives, les modalités d'inscription et des tarifs, sans oublier le cursus et examen.
- Mise à jour régulière de la page du site Internet de la ville concernant le Conservatoire, regroupant l'ensemble des informations : des enseignements (règlement des études, règlement intérieur, la charte de l'apprentissage, l'action culturelle, ...).
- Mettre en place des procédures informatisées à plusieurs niveaux : mailing-list information culturelle en direction du public, mailing-list du personnel, mailing-list d'une classe d'instrument, de manière à faire passer l'information de façon plus ciblée, plus rapide et plus économique.
- Mise en place d'une gazette mensuelle **A Tempo** diffusée aux familles et aux Maisonnais pour annoncer (2 mois à l'avance) les représentations et toute l'actualité du conservatoire sans oublier des photos et articles variés (explication de ce qu'est un accompagnateur, une audition, sur le compositeur mis en valeur lors d'une audition à venir, photos des événements passés, présentation des cursus d'un professeur, le CSNSM).
- Élaborer et moderniser avec un graphiste, l'identité visuelle du Conservatoire déclinée sur tous les supports, logos, affiches, plaquettes, courriers, ...
- Création d'un site web pour le conservatoire.

c Optimiser la communication interne

- Fluidifier la communication
- Écran à l'accueil pour présenter des événements, agenda futur, etc.

d Valorisation des études

- Valoriser les études, les élèves, les enseignants, renforcer et entretenir le sentiment d'appartenance à la communauté des personnes fréquentant le conservatoire.
- Mettre en lumière le parcours particulier de tel ou tel élève, et par là ses enseignants lorsqu'il est remarqué à l'extérieur de l'établissement.

e Recherche de nouveaux financements

- Continuer à entretenir de bonnes relations avec les institutions publiques nationales (DRAC) et départementales UEPA94 dans la recherche d'aides financières ponctuelles pour le financement des projets d'envergure au bénéfice des élèves amateurs mis en relation avec des artistes professionnels.
- S'ouvrir à des financements privés permettant de développer d'autres projets, notamment avec les acteurs économiques locaux.

IV.8 LES LOCAUX



a Prendre en compte les besoins d'équipements spécifiques aux trois disciplines Musique, Danse et Art dramatique.

Pour répondre aux exigences de labellisation et d'excellence du Conservatoire, favoriser les pratiques collectives et le montage de projets interdisciplinaires, la création d'un auditorium avec une scène améliorerait sensiblement le fonctionnement du Conservatoire. Une telle création supposant un investissement conséquent, doit être envisagée en tenant compte des contraintes financières qui s'imposent aux collectivités locales. Néanmoins, une étude financière a été menée qui sera complétée par une étude de faisabilité en matière de locaux disponibles.

Une opportunité d'agrandissement du Conservatoire par la reprise de locaux attenants occupés jusqu'alors par les services de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes ayant été identifiée, des travaux vont être menés à partir de la fin de l'année 2024 pour réaménager le rez-de-chaussée du

Conservatoire, revoir l'organisation des espaces et créer une nouvelle salle d'audition et répétition pouvant accueillir 100 personnes.

Les objectifs poursuivis par le projet d'agrandissement sont les suivants :

- Prévoir des espaces de taille adaptée pour le stockage de matériel et costumes des classes d'art dramatique et de danse ainsi que le stockage des instruments appartenant au parc instrumental du conservatoire.
- Prévoir un espace pour l'installation de la parthèque ainsi que la bibliothèque pédagogique et théâtrale afin d'améliorer les conditions de consultation et d'écoute des partitions et des disques mis à disposition des enseignants du conservatoire puis un équipement informatique de consultation et travail des enseignants. Installation du Wifi.
- Remise à neuf de la salle "Ohana"
- Aménager un espace d'attente pour les parents.
- Améliorer l'accessibilité au conservatoire aux personnes en situation d'handicap notamment pour l'accès aux étages

b Soigner l'accueil des enseignants et des publics

Le conservatoire Henri Dutilleux étant un établissement d'enseignement riche d'une action culturelle en développement (concerts, auditions, master class...) il convient de veiller à l'accueil du public dans des conditions optimales.



Le réaménagement du parking pourrait être envisagé selon les éléments suivants : création de zones de stationnement dédiées aux enseignants, modification du sens de la circulation afin de fluidifier les

déplacements, création d'une zone "dépose minute" ou installation d'un panneau « parking réservé aux usagers du conservatoire » constituent des pistes.

c Problème de gestion de la température des salles

Répartition plus homogène du chauffage au sein du Conservatoire puis stabilisation de la température à 19° afin d'éviter des pics de froid ou de chaleur qui peuvent impacter la durée de vie des instruments (harpes, pianos, contrebasses...).

d Signalisation du Conservatoire

Moderniser le panneau de signalisation en façade du Conservatoire Henri Dutilleux afin de le rendre davantage lisible pour le public le fréquentant, les personnels, les livreurs et toute personne s'adressant au Conservatoire.

IV.9 LE MATERIEL

a Instruments de musique

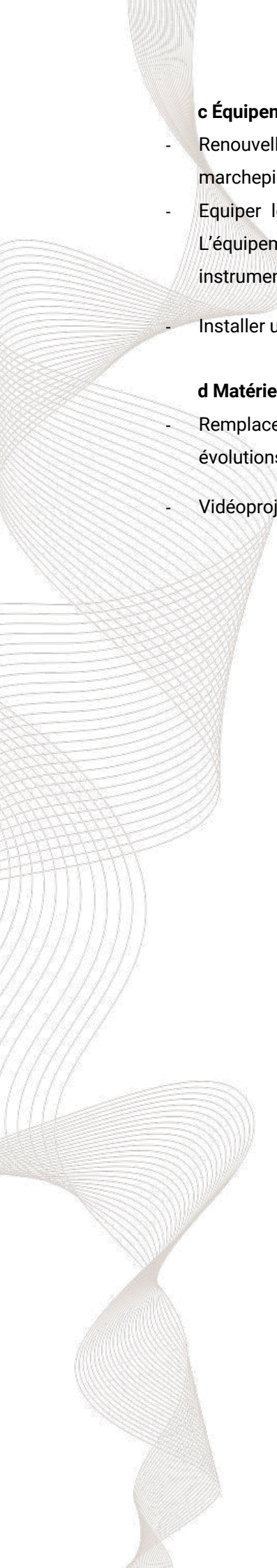
Au regard du constat réalisé d'un manque d'adéquation entre le nombre d'élèves en classe d'atelier de découverte instrumentale et le parc instrumental réservé au prêt des élèves ainsi que les besoins importants de maintenance de ce parc, il s'avère indispensable de :

- Continuer la politique d'acquisition d'instruments pour enrichir le parc de prêt.
- Entretenir régulièrement le parc instrumental nécessitant, au bout de 10 ans d'utilisation intensive des réparations, réglages et nettoyages importants.
- Prévoir le remplacement du parc instrumental quand nécessaire.

b Équipement informatique

L'informatique est l'outil indispensable du fonctionnement du personnel administratif, du directeur du conservatoire et des enseignants.

- Renouvellement du parc informatique du secrétariat et de la direction par un matériel plus efficient adapté à leurs missions.
- Équiper toutes les salles de cours d'un accès internet pour que les professeurs puissent avoir accès aux outils informatiques



c Équipement mobilier

- Renouvellement du mobilier : tables et chaises dans les salles de cours ; tabourets de piano, marchepieds pour les petits élèves, pupitres.
- Equiper les salles (ou couloirs pour les classes de cours collectifs) de porte-manteaux. L'équipement mobilier en place doit être changé pour être mieux adapté à l'utilisation instrumentale.
- Installer un piano de concert pour pouvoir faire les examens de piano au rez-de-chaussée.

d Matériel de vidéo et sonorisation

- Remplacement et entretien du matériel de son et vidéo tenant compte de la vétusté et évolutions des nouvelles technologies.
- Vidéoprojecteurs dans les salles de FM

V PARTENAIRES IDENTIFIES

Continuer à inscrire le Conservatoire Henri Dutilleux dans la vie culturelle locale, notamment en participant au projet culturel municipal qui donne l'opportunité de poursuivre et développer les partenariats avec les autres services, via des projets communs et des conventions précises, notamment avec :

- **Les Équipements culturels** : Médiathèque André Malraux, les Théâtres de Maisons-Alfort (le NECC et Claude Debussy), l'Harmonie Municipale, l'Office Municipal de la Culture (OMC).
- **Les Établissements scolaires de la Ville** : Collège Jules Ferry (1 classe musicale), les écoles maternelles (éveil à la danse) et les élémentaires (ateliers de découverte musique et danse). Prévoir un partenariat vers d'autres établissements comme le lycée Eugène Delacroix.
- **Les Services Municipaux de la Ville** : le Service Relations Publiques et Communication, les Services Techniques, le Service Informatique, le Service Finances, le Service des Ressources Humaines, le Service Enfance Education...
- **Les réseaux d'Écoles et Conservatoires du Val-de-Marne** : Union des Enseignements et de pratiques artistiques du Val-de-Marne (UEPA 94).
- **Les réseaux d'Écoles et Conservatoires au niveau national** : Fédération Française d'Enseignement Musical (FFEM).
- **Les institutions officielles** : Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles au Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).
- **UEPA94** : Union des Enseignements et Pratiques Artistiques du Val-de-Marne
- **L'inspection Pédagogique** de l'Éducation Nationale ainsi que le Rectorat de l'Académie de Créteil.
- **L'Organisme de formation** des enseignants en Ile de France : ARIAM Ile de France (Association Régionale d'information et d'Action Musicale) par l'accueil des formations dans les locaux du Conservatoire en échange des formations gratuites pour les enseignants du conservatoire.
- **Les partenaires du monde associatif de la Ville de Maisons-Alfort** : le Lion's Club de Maisons-Alfort, l'École associative EMMA, l'École Vétérinaire, le Rotary.

VI ÉVALUATION - BILAN

1. AU COURS DE CHAQUE ANNEE SCOLAIRE

Le Projet d'Établissement sera en filigrane de l'ensemble des réunions ayant trait au fonctionnement de l'établissement (réunions pédagogiques par département, du Conseil d'Établissement, de l'équipe administrative avec la direction, ...) et bien sûr réunions trimestrielles avec l'élue à la culture déléguée au Conservatoire.

2. A MI-PARCOURS

Une session extraordinaire réunissant les membres du Conseil Pédagogique, du Conseil d'Établissement et des représentants des partenaires permettra d'effectuer à mi-parcours un bilan global de la mise en œuvre du Projet d'Établissement notamment en référence au calendrier des actions restant à engager.

3. EN FIN DE SESSION, A PARTIR DE SEPTEMBRE 2030

Durant toute cette année scolaire 2029 /2031, il conviendra de reprendre les dispositifs d'évaluation exposés précédemment, faire un bilan très précis de la mise en œuvre du Projet d'Établissement 2024/2030 afin d'en tirer les éléments essentiels pour établir le projet d'établissement suivant.

Maisons-Alfort,
Mars 2024